

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 MAI 2023 À 16 H 00

Rapport N° 20
INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL- MANDATS SPÉCIAUX POUR LES DÉPLACEMENTS À
L'ÉTRANGER

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 avril 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Magali GALLAIS, Cécile AUDET pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Odile VIGNAL pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Sylviane TARDIEU pouvoir à Pierre MIQUEL, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Cécile LAPORTE pouvoir à Julien BONY, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Arrivée de Jean-Pierre BRENAS avant le vote de la question n°1.

Arrivée de Fatima CHENNOUF-TERRASSE pendant le diaporama de la question n°2.

Arrivées de Fatima BISMIR (fin du pouvoir à Stanislas RENIÉ) et Lucie MIZOULE (fin du pouvoir à Samir EL BAKKALI) avant le vote de la question n°2.

Marianne MAXIMI demande une suspension de séance après le vote de la question n°2, que M. le Maire accorde. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Départs de Diego LANDIVAR (pouvoir à Marianne MAXIMI) et Stanislas RENIÉ (pouvoir à Eric FAIDY) pendant la présentation de la question n°6.

Départ de Cécile AUDET (pouvoir à Jérôme AUSLENDER) avant le vote de la question n°7.

Les élus des groupes Ensemble Citoyens !- Ville de Clermont-Ferrand et Avenir Républicain quittent la séance après le vote de la question n°46.

Rapport N° 20
INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL- MANDATS SPÉCIAUX POUR LES DÉPLACEMENTS À
L'ÉTRANGER

- Vu les articles L. 2123-18 modifié par l'article 101 de la loi 2019-1461, disposant que les frais exposés par des mandats spéciaux peuvent être remboursés par la commune ;

- Vu le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ;

- Vu l'arrêté du 03 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de missions prévus par l'article 3 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 ;

- Conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a, lors de sa séance du 21 septembre 2022, donné délégation au Maire pour autoriser les mandats spéciaux des membres du Conseil municipal.

Dans le cadre des déplacements des élus à l'étranger, la Ville de Clermont-Ferrand s'engage à :

- Rembourser les frais de transport exposés dans le cadre de ces missions ;
- Allouer l'indemnité forfaitaire telle que prévue par les dispositions de l'article 3 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006, correspondant à la couverture des frais d'hébergement et de repas ;
- Autoriser le remboursement d'autres dépenses limitativement énumérées par cette délibération et liées à l'exercice de ces mandats spéciaux notamment :
 - Les éventuels frais spécifiques de déplacement, d'accompagnement et d'aide technique liés à la situation de handicap du conseiller municipal ;
 - Les frais de visas ;
 - Les frais de vaccins ;
 - Les frais pouvant être nécessaires à la mission (traduction, sécurité...).

Les dépenses au budget de la collectivité pour l'exercice 2023 au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », nature 6532 : « frais de missions », fonction 021 : « administration générale de la collectivité » sont inscrites.

Vous trouverez, en annexe, le tableau des déplacements ayant eu lieu depuis le 01/01/2023.

Le Conseil municipal prend acte de cette information.

TOTAL VOTANTS :	0	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	0	=	Pour : 0	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI



Nom de l'élu(e)	Fonction	Objet du déplacement	Date(s)	Destination	Moyen de transport
EL BAKKALI Samir	Conseiller municipal délégué aux relations internationales	Rencontre Alliance Migrations	26 au 28 janvier 2023	Lisbonne (Portugal)	Avion
AUSLENDER Jérôme	Adjoint aux affaires européennes et relations internationales, Vie universitaire et étudiante	4èmes rencontres du RIVM	12 au 15 février 2023	Anderson (Etats-Unis)	Avion
STANISLAS Anne-Laure	Adjointe en charge de la ville en transition et de l'évaluation et l'impact carbone des politiques publiques	Présentation du budget carbone à la commission européenne	29 au 30 Mars 2023	BRUXELLES (Belgique)	Train
STANISLAS Anne-Laure	Adjointe en charge de la ville en transition et de l'évaluation et l'impact carbone des politiques publiques	Conférence sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)	25 au 28 Avril 2023	REGENSBURG (Allemagne)	Train
AUSLENDER Jérôme	Adjoint aux affaires européennes et relations internationales, Vie universitaire et étudiante	Séminaire de l'ENUT (European Network of University Towns)	23 au 24 Mars 2023	REGENSBURG (Allemagne)	Train